

Le stagiaire du CFP Eureka est amené à utiliser les locaux et les matériels du lycée et à côtoyer des lycéens. A ce titre, il est soumis aux règles de vie du lycée.

Les règles de vie au lycée Sainte Marie

L'éducation ne peut se limiter à l'acquisition de connaissances. Il faut donner en plus, aux jeunes, un apprentissage à la liberté et à la responsabilité. L'école est le lieu privilégié pour favoriser chez les jeunes l'épanouissement de leur personnalité, les préparer à leur vie d'adulte et les ouvrir aux autres.

Pour que le lycée soit une « école de liberté » qui permette le développement des qualités, des capacités, des compétences de tous, chacun s'efforcera de respecter des règles de vie que nous voulons évolutives en fonction de la maturité acquise à chaque palier de formation.

LE RESPECT

Pour garantir une qualité de vie et une atmosphère sereine, propices à l'apprentissage et à l'épanouissement, toute la vie lycéenne s'organisera autour du principe de respect.

- Respect de l'environnement

Tout est mis en œuvre pour que le cadre de vie soit agréable. Chacun est donc tenu de participer, à sa mesure, à la préservation de la qualité de l'environnement.

- Respect du matériel et de la propriété d'autrui

Aucun vol, aucun acte de vandalisme, aucune détérioration ne sauraient être tolérés.

- Respect du travail

Chaque membre de l'établissement est en droit d'obtenir des conditions favorables de travail.

- Respect des personnes

Chacun veillera à faire preuve d'une attitude et d'un langage corrects envers les autres. Tolérance et ouverture d'esprit offriront à chaque personne la possibilité de développer ses compétences et de se construire.

Tout acte de violence verbale ou physique sera sévèrement sanctionné.

LES REGLES DE L'INTERNAT

Le stagiaire est soumis au règlement de l'internat du lycée Ste Marie qui lui sera remis à la rentrée scolaire.

LES HORAIRES

Les horaires de formation sont les mêmes que les horaires de cours du lycée :

- le matin de 8h25 à 10h15 et de 10h35 à 12h25.
- l'après-midi de 13h50 à 15h40 et de 15h55 à 17h45.
- Certains cours peuvent avoir lieu entre 12h55 et 13h50.

LE SUIVI DES STAGAIRES

Les membres de l'équipe éducative se rencontrent une fois par semestre afin de donner une appréciation générale sur le travail et l'attitude du stagiaire.

PERTE OU VOL

L'établissement décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol. Chaque stagiaire est responsable de son matériel.

Jean Michon
Responsable du CFP Eureka

